

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28 Octobre 2024

Signature d'un Protocole d'Accord de 30 milliards de dirhams portant sur la création d'un Accélérateur d'Investissement Maroc – France.

- Accord bilatéral inédit entre le Fonds Mohammed VI pour l'investissement et les principaux acteurs de l'investissement français.
- Partenariat d'égal à égal visant à stimuler les investissements sur l'intégralité du territoire marocain pour le développement des infrastructures et le renforcement du capital des entreprises et des startups.
- Création d'une JV à 50/50 dédiée aux infrastructures durables et dotée d'un capital de 3 milliards de dirhams

Le Fonds Souverain marocain et les institutions financières publiques françaises lancent: « L'Accélérateur d'Investissement Maroc-France ».

A l'occasion de la visite d'Etat du Président de la République française au Maroc, suite à l'invitation adressée par Sa Majesté le Roi, le Fonds Mohammed VI pour l'investissement et les principaux acteurs publics de l'investissement français signent un accord portant sur la mise en place d'un « **Accélérateur d'Investissement Maroc-France** ».

La signature de cet accord s'est tenue devant Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président de la République Son Excellence Monsieur Emmanuel Macron lors d'une cérémonie officielle au Palais des Hôtes Royaux à Rabat.

Il a été signé par le Directeur Général du Fonds Mohammed VI pour l'investissement (FM6i), M. Mohamed Benchaâboun, le Directeur Général de l'Agence française de développement (AFD), M. Rémy Rioux représentant également Proparco et Expertise France, la Directrice Générale de STOA, Mme Marie-Laure Mazaud, et la Directrice des Affaires Internationales et Européennes Bpifrance, Mme Isabelle Bébéar.

Cet **accord est inédit** à la fois pour le Maroc et la France. Il s'agit du premier accord bilatéral entre une institution marocaine et les principaux acteurs publics de l'investissement en France (*Agence française de développement, Proparco, Expertise France, STOA et Bpifrance*).

Alors que les relations entre le Maroc et la France se trouvent à un moment de renouvellement et de développement, fondé sur les intérêts mutuels et caractérisé par de fortes dynamiques d'investissements croisés créateurs d'emploi et de valeur ajoutée, cet accord tire profit des acquis d'un partenariat historique appelé à s'adapter aux différentes évolutions que connaissent les deux pays ainsi que du nouveau statut des relations entre le Maroc et la France.

La France étant le premier investisseur étranger au Maroc et le Maroc étant le premier investisseur africain en France « **L'Accélérateur d'Investissement Maroc-France** » **aspire à devenir un moteur supplémentaire de ce partenariat** en se projetant vers des thématiques d'avenir et s'ouvrant à de nouveaux acteurs, en particulier les PME, les entrepreneurs et les startups, qui constituent, aujourd'hui, le cœur des tissus économiques productifs et seront, demain, le relais de la relation bilatérale.

Reposant sur un partenariat d'égal à égal, dans un esprit gagnant-gagnant, « L'Accélérateur d'Investissement Maroc-France » prévoit la création d'une « joint-venture » réunissant le FM6i et STOA afin de stimuler les investissements en matière d'infrastructures durables avec un montant total d'investissements visés de **28 milliards de dirhams en faveur de projets structurants couvrant l'intégralité du Royaume.**

Cet Accord a également pour ambition de **renforcer l'industrie du capital-investissement au Maroc** à travers une montée en compétences des gestionnaires de fonds en partenariat avec Bpifrance, ainsi que la participation de Proparco, **jusqu'à 1 milliard de dirhams dans les fonds thématiques et sectoriels ou en co-investissement avec ces derniers** qui contribueront à l'effort du FM6i à catalyser l'investissement privé au Maroc.

Dans une même approche, cet Accord prévoit d'accompagner **le développement des PME vers le capital-investissement** à travers la construction d'un programme ambitieux de sensibilisation et d'accompagnement aux opportunités de financement et d'ouverture de capital, en partenariat avec le FM6i, Expertise France et Bpifrance. **Plus de 1 500 entreprises marocaines pourront bénéficier de ce programme.**

« L'Accélérateur d'Investissement Maroc-France » entend également **soutenir l'écosystème des startups** via le déploiement opérationnel de fonds spécialisés et offrira des solutions d'accompagnement et de financement adaptées à leur développement.

Il prévoit, en outre, que les institutions financières françaises s'appuient sur le soutien financier, les connaissances et l'expertise du FM6i, dans leurs investissements au Maroc, en France et en Afrique.

« L'Accélérateur de l'Investissement Maroc-France » a vocation à assurer un saut qualitatif de l'investissement productif sur un champ d'application territorial le plus large possible, à la lumière de la position française contenue dans la lettre envoyée le 30 juillet 2024 par le Président de la République française à Sa Majesté le Roi, précisant notamment que : « *Le présent et l'avenir du Sahara occidental s'inscrivent dans le cadre de la souveraineté marocaine* »

Cet Accord est une avancée majeure qui s'inscrit dans la dynamique actuelle des relations entre le Maroc et la France, en particulier, en participant à **multiplier les opportunités d'investissement** pour les deux pays et en **renforçant les capacités du secteur privé à investir et créer de la croissance durable.**